

L'ajournement

Le Conseil m'a également fait part des observations suivantes: La question du rapport entre la violence à la télévision et la violence que l'on a constatée dans le comportement humain fait l'objet d'études et de discussions depuis au moins 15 ans. Le travail marquant dans ce domaine provient du *United States Surgeon-General's Scientific Advisory Committee on Television and Social Behaviour*. Ce rapport de cinq volumes contient plus de 60 études différentes. D'une manière générale, il conclut que certains enfants sont plus ou moins directement incités à un comportement antisocial par la violence télévisée, mais dans certaines conditions. Il signale par exemple que les effets qu'une vision répétée de la violence à la télévision peuvent se manifester à long terme ou indirectement. Cependant, un autre courant d'opinion, minoritaire celui-là, soutient que la vue de l'agression à la télévision atténue plutôt qu'elle ne stimule l'impulsion d'agressivité mais cela, encore une fois, dans certains groupes et selon certaines conditions.

Aucune étude de cette envergure n'a été entreprise au Canada. Il a été démontré toutefois que les productions de télévision canadiennes comportent moins de violence que les émissions de télévision produites aux États-Unis. Le Conseil de la radio-télévision canadienne a fait récemment une analyse détaillée du contenu de 53 émissions de télévision diffusées par des stations de télévision canadiennes dans l'une des principales villes du Canada, afin de déterminer la proportion de la violence dans les productions canadiennes par rapport aux productions américaines. Toutes les émissions analysées étaient diffusées pendant les périodes où l'on sait qu'il y a le plus d'enfants à l'écoute. L'analyse a porté sur 28 émissions de divertissement produites au Canada, et 25 émissions aux États-Unis. A partir des critères adoptés, l'analyse a révélé un total de 103 scènes de violence, dont 95.1 p. 100 se sont produites dans les 25 émissions d'origine américaine, et 4.9 p. 100 seulement dans les émissions d'origine canadienne.

La question de la violence à la télévision est donc reliée à un problème auquel font face tous les pays de l'hémisphère occidental, puisque tous achètent, à l'occasion, des émissions américaines.

En conséquence, deux conditions deviendront probablement indispensables à la longue pour remédier à la prolifération des scènes de violence, à savoir: d'abord les augmentations sensibles de la quantité et de la qualité de la production canadienne; ensuite, un changement dans l'influence des stratégies de la commercialisation sur la production, le choix et l'horaire des émissions.

L'AGRICULTURE—ON DEMANDE DES CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES POUR LE MINISTÈRE

M. Léonel Beaudoin (Richmond): Madame le président, tout dernièrement j'ai à quelques reprises porté à l'attention de la Chambre les graves problèmes qui secouent de toutes parts notre agriculture canadienne. Devant l'aggravation presque constante de la situation, je reviens à la charge encore aujourd'hui par une critique que je veux constructive.

Il faut une action énergique immédiate en agriculture. La situation pour nos producteurs agricoles devient réellement alarmante. Au cours de l'année 1974, nous avons assisté à une hausse rapide et sans précédent du coût de la production agricole, soit une hausse de 23 p. 100. Par ailleurs, l'augmentation des revenus n'était que de 17 p. 100. Il faut aussi ajouter à cela, pour les agriculteurs comme pour les autres, un taux d'inflation de 12 p. 100.

[M. Pelletier (Hochelaga).]

Ceci veut donc dire que l'agriculture québécoise en particulier, malgré l'infusion de quelques millions de dollars par le gouvernement du Québec, s'est retrouvée dans une position très précaire à la fin de l'année.

D'autre part, les discours sur le budget pour cette année ne contenait aucune disposition particulière destinée à soutenir une agriculture déjà affaiblie, et je l'ai d'ailleurs clairement indiqué à ce moment-là à la Chambre. D'autre part, dès le début de cette année, le coût des «intrants» a continué à «grimper» sans cesse.

D'ailleurs, la conférence des perspectives de l'Agriculture canadienne de 1975 tenue à Ottawa au mois de janvier dernier a indiqué que les aliments du bétail, les engrais, les produits chimiques, l'énergie, le carburant, la ficelle, la machinerie agricole, l'électricité et certains autres articles contribueront à la hausse des frais de production cette année. De plus, l'économiste d'Agriculture-Canada, M. C. R. Phillips, a signalé que tout porte à croire que le même scénario inflationniste de l'an dernier se répétera en 1975.

Ceci veut donc dire que le gouvernement doit agir, et au plus tôt, si l'on veut éviter que la situation devienne désastreuse au point de dépasser le point de non retour en agriculture. Un communiqué émanant du ministère de l'Agriculture au sujet des perspectives de l'année 1975 indique même que le revenu agricole brut augmentera de 4 p. 100 en 1975, mais que le revenu agricole net pourrait dégringoler de 12 p. 100, principalement à cause du coût croissant des facteurs de production.

Qu'est-ce que cela veut dire, madame le président, sinon que nous allons devoir assister malheureusement très bientôt à de nombreuses faillites et à un exode massif des agriculteurs vers l'assistance sociale, tel que l'indique déjà la liste des encans à venir, même durant l'hiver? Si je dois être accusé de quelque chose à cause de mon exposé, j'aime mieux être accusé de dire la vérité plutôt que de la cacher. De toute façon, personne n'empêchera la réalité d'être ce qu'elle est.

D'ailleurs, madame le président, j'aimerais donner deux ou trois exemples démontrant que la situation est sans issue pour les producteurs agricoles, si le gouvernement n'intervient pas. D'abord, je dois dire qu'actuellement la plupart des agriculteurs du Québec doivent payer \$100 la tonne ou plus le foin qui leur manquera pour terminer l'hiver. Cette situation devient dramatique, si l'on pense que le même foin coûtait \$30 ou \$35 la tonne auparavant.

Par ailleurs, j'ai été informé récemment que la ficelle à lier le foin se vend \$33 le paquet de deux rouleaux. Ce n'est quand même pas de l'or pour atteindre un prix aussi insensé. Cela se vendait environ \$6 il y a deux ans.

Et que dire des moulées dont le prix monte également sans cesse? A ce chapitre, je tiens à souligner que le gouvernement doit au plus tôt remettre à leur place les profiteurs, même s'il s'agit d'agriculteurs dans certains cas. L'équilibre de l'ensemble de l'agriculture canadienne en dépend. Je dois souligner ici que je ne veux pas être le défenseur exclusif des agriculteurs du Québec, mais je me dois de dénoncer l'injustice là où je la décèle. Voilà pourquoi le ministère fédéral de l'Agriculture doit intervenir énergiquement. Je cite ici l'article éditorialiste de François Dagenais, du journal *La Terre de Chez Nous* du 22 janvier 1975:

«Le premier responsable de l'augmentation du prix des intrants est sûrement l'Ouest canadien. Le prix des moulées a grimpé en flèche au cours de l'année 1974. Or, comme la majorité des grains proviennent de l'Ouest, les producteurs de ces provinces ont connu en 1974 des augmentations de revenu de l'ordre de 36 p. 100. Les producteurs du Québec ont contribué en partie à ce bilan plus que positif.»